

Numéro dans le SI local :	
Référence GESUP :	0551
Corps :	Maître de conférences
Article :	26-I-1
Chaire :	Non
Section 1 :	17-Philosophie
Section 2 :	
Section 3 :	
Profil :	Philosophie du XVIIIème siècle
Job profile :	The Person hired will teach mainly the history of philosophy of late modern period (18th century) within the undergraduate and graduate programs and general philosophy or any of his/her area of specialization within the undergraduate programs. He/she will train students for the agregation concourse.
Research fields EURAXESS :	History History of philosophy Philosophy Metaphysics
Implantation du poste :	0331766R - UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE
Localisation :	PESSAC CEDEX
Code postal de la localisation :	33607
Etat du poste :	Vacant
Adresse d'envoi du dossier :	UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE DRH Pole enseignants - ADM012 SF DOMAINE UNIVERSITAIRE 33607 - PESSAC CEDEX
Contact administratif :	STEPHANIE FONTANEAU
N° de téléphone :	GESTIONNAIRE RH 0557121571 0557121571
N° de Fax :	0557124613
Email :	stephanie.fontaneau@u-bordeaux-montaigne.fr
Date de prise de fonction :	01/09/2018
Mots-clés :	philosophie des sciences ; philosophie morale et politique ; Métaphysique ;
Profil enseignement :	
Composante ou UFR :	UFR HUMANITES
Référence UFR :	DEPARTEMENT PHILOSOPHIE
Profil recherche :	
Laboratoire 1 :	EA4574 (201119424V) - SCIENCES, PHILOSOPHIE, HUMANITÉS
Dossier Papier	OUI
Dossier numérique physique (CD, DVD, clé USB)	NON
Dossier transmis par courrier électronique	NON e-mail gestionnaire
Application spécifique	NON URL application

Poste ouvert également aux personnes 'Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi' mentionnées à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situations de handicap).

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une "zone à régime restrictif" au sens de l'article R.413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.

Le profil détaillé se trouve en page 2 et suivantes

CAMPAGNE EMPLOIS ENSEIGNANT-CHERCHEUR 2018
POSTE N° 17MCF0551

IDENTIFICATION DE L'EMPLOI

Nature de l'emploi : Maître-sse de conférences

Nature du concours (articles 26 ou 46 du décret 84-431 du 6 juin 1984 modifié) : **26.1.1**

Section(s) CNU : **17**

Localisation : Université Bordeaux Montaigne, Domaine universitaire - 33607 PESSAC CEDEX

UFR (Unité de Formation et de Recherche) **Humanités – Département Philosophie**

Laboratoire de recherche : équipe d'accueil **EA 4574** – Sciences Philosophie Humanités

Etat du poste (vacant ou susceptible de l'être) : **Vacant**

PROFIL

Philosophie du XVIIIème siècle

DATE DE PRISE DE FONCTIONS **01/09/2018**

RÉSUMÉ DU POSTE EN ANGLAIS

The Person hired will teach mainly the history of philosophy of late modern period (18th century) within the undergraduate and graduate programs and general philosophy or any of his/her area of specialization within the undergraduate programs. He/she will train students for the agrégation concourse.

EURAXESS RESEARCH FIELDS

History of the late modern philosophy (18th century), Philosophy of the century of the enlightenment, History of late modern political philosophy, History of late modern ethics, History of late modern metaphysics

MOTS CLES COMPLEMENTAIRES

Histoire de la philosophie du XVIIIème siècle, philosophie politique ou philosophie morale ou philosophie des sciences ou métaphysique ou philosophie de la connaissance du XVIIIème siècle

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Equipe pédagogique

À l'heure actuelle, le département comprend 13 titulaires (6 Professeurs des universités et 7 Maîtres de conférences).

Il faut ajouter à cela 5 moniteurs doctorants et un ATER à temps plein.

Pour le fonctionnement de l'offre de formation en Licence l'équipe de titulaire est complétée par 16 vacataires.

Offre de formation

Notre offre de formation comprend :

- une licence mention philosophie,
- une bi-licence philosophie anglais (dont l'essentiel des cours est mutualisé avec la mention philosophie sauf un cours dédié dispensé en langue anglaise),
- un master mention philosophie,
- un parcours de master en épistémologie et histoire des sciences (cohabilité avec l'université de Bordeaux)
- un M2 « soin éthique santé » ouvert à la formation continue des professionnels de santé (dont une partie des intervenants sont titulaires au CHU).
- Un M2 MEEF philosophie (avec l'ESPE de Bordeaux) pour assurer la formation initiale des lauréats des concours de recrutement de l'éducation nationale en philosophie
- Une année spéciale de préparation aux concours de recrutement de l'éducation nationale en philosophie (CAPES et agrégation externes de philosophie)

Nous offrons deux UE de mineure en philosophie (dédiées) par semestre du L1 et L2 aux autres licences de l'UFR humanités (Lettres (classiques et modernes), histoire, histoire des arts, et arts).

Les titulaires interviennent à tous les niveaux du L et du M

Le département de philosophie travaille à la construction d'une double licence philosophie-droit avec les collègues juristes de l'université de Bordeaux.

Effectifs étudiants

Après des années de stabilité le département de philosophie a connu une augmentation de ses effectifs en L1 mention philosophie (passés de 90 inscrits à la rentrée 2014 à près de 160 en 2017).

La L1 Philosophie Anglais compte 24 étudiants inscrits pour sa deuxième année d'ouverture (la capacité d'accueil est limitée à 40)

En L2 mention philosophie, le département compte 43 inscrits

En L3 mention philosophie le département reçoit d'habitude de 35 à 40 étudiants (soit un groupe de TD). En 2017-2018 nous en comptons 55

En M1 mention philosophie 35 étudiants

EN M2 mention philosophie 30 étudiants

En M1 parcours épistémologie et histoire des sciences 12 inscrits

En M2 parcours épistémologie et histoire de sciences 4 inscrits

En M2 soin éthique santé 19 inscrits dont 5 en formation continue (dont les employeurs contribuent donc au financement de la formation à hauteur de 20000€ environ en tout)

En M2 MEEF

En Doctorat, le centre de recherche compte environ une trentaine de doctorants dont 7 disposent de contrats doctoraux, 2 de postes de 1/2 ATER, 3 de bourses de recherches de mécénat privé pour une durée de 4 ans.

In toto le département accueille environ 400 étudiants inscrits.

Le département a contracté des accords Erasmus nombreux et un partenariat avec l'université Laval au niveau Master et construit un programme de co-diplomation, avec L'université de Milan.

ENSEIGNEMENT

Objectifs pédagogiques :

La personne recrutée devra être en mesure d'enseigner l'histoire de la philosophie du XVIIIème siècle et la philosophie générale au sein des formations suivantes inscrites dans le présent quinquennal (2016-2020) :

- La licence philosophie / Humanités ou la licence anglais - philosophie et devra enseigner au sein des Unités d'Enseignement de tronc commun de philosophie générale, et d'histoire de la philosophie destinées aux étudiant-e-s de L1 et de L2 ayant opté pour l'un de ces parcours. Elle devra également pouvoir intervenir dans les trois années de la licence au sein des UE spécifiques d'histoire de la philosophie et le cas échéant de philosophie morale et politique ou de philosophie de la connaissance et des sciences ou de métaphysique.
- Le Master « Recherches philosophiques sur l'homme, la nature, et la société » qui comprend des UE d'histoires de la philosophie (« ancienne », « moderne » et « contemporaine ») et de philosophie politique ou de philosophie de la connaissance et des sciences ou de métaphysique présentes dans les deux années du parcours.
- La préparation aux concours de recrutement de philosophie (CAPES, Agrégation) et le Master MEEF 2 proposé par le Département de philosophie au sein de l'ESPE d'Aquitaine.

RECHERCHE

Adossement du Poste : le Poste sera rattaché à l'Equipe d'Accueil « Sciences, Philosophie, Humanités » (EA 4574).

L'EA 4574 "Sciences, Philosophie, Humanités" (SPH) a été créée le 1er janvier 2011. Elle est co-habituée par les deux universités de Bordeaux et Bordeaux Montaigne. Forte d'une trentaine d'enseignants-chercheurs, dont 15 HDR et 7 membres ou membres honoraires Institut Universitaire de France, et d'une trentaine de doctorants, elle est rattachée au Département Sciences & Technologies de la Nouvelle Université de Bordeaux et à l'UFR Humanités de l'Université Bordeaux Montaigne.

La candidate ou le candidat devra s'inscrire au sein de l'un des axes de recherche de l'Equipe d'Accueil SPH :

1. Nature des normes

Philosophie des normes ; Corps et subjectivité ; Etudes sur le genre ; Langage, vérité, intentionnalité.

2. Epistémologies : sciences de la nature, sciences de l'homme

Histoires et philosophies de la nature, des sciences et des techniques ; Biologie, biopolitique et bioéthique ; Philosophies de l'environnement.

3. Politique et historicité des normes

Europe des Lumières ; Education et société ; Universalisme et cosmopolitisme ; République et démocratie ; Le libéralisme et ses critiques.

La personne recrutée devra notamment revivifier la recherche sur l'Europe des Lumières au sein de l'équipe d'accueil. Le dépôt d'un projet de recherche national ou international (ANR, ERC) visant à fédérer autour du site de Bordeaux une dynamique de recherche sur la philosophie du XVIIIème siècle sera considéré avec intérêt par le comité de sélection.

Contact Recherche : Directeur de l'équipe d'accueil Valéry Laurand valery.laurand@u-bordeaux-montaigne.fr

RESPONSABILITÉS PÉDAGOGIQUES ET COLLECTIVES ENVISAGÉES

La personne recrutée devra prendre part au suivi et au pilotage des formations offertes par le département de philosophie et sera amenée à exercer des responsabilités administratives au sein de l'UFR Humanités et/ou du département de philosophie.

CONTACT / INFORMATIONS

Nous rappelons aux candidats qu'ils ne peuvent pas communiquer sur le poste avec les membres du comité de sélection avant le processus de recrutement.

Pour toute demande d'information vous trouverez ci-dessous les coordonnées de la direction de l'UFR concernée :

Directrice de l'UFR Humanités : Mme SION-JENKIS Karine

karine.sion-jenkis@u-bordeaux-montaigne.fr / 05 57 12 62 74

URL de l'Université Bordeaux Montaigne : <http://www.u-bordeaux-montaigne.fr>

URL laboratoire : <http://clare.u-bordeaux-montaigne.fr/>

Directeur du département de philosophie : Cédric Brun cedric.brun@u-bordeaux-montaigne.fr

RAPPEL DES MISSIONS GÉNÉRALES LIÉES AU STATUT DES ENSEIGNANT(E)S-CHERCHEUR(E)S

Art 2et 3 du décret n°84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences.

Les enseignants-chercheurs ont une double mission d'enseignement et de recherche. Ils concourent à l'accomplissement des missions du service public de l'enseignement supérieur prévues par l'article L. 123-3 du code de l'éducation ainsi qu'à l'accomplissement des missions de la recherche publique mentionnées à l'article L. 112-1 du code de la recherche.

Dans l'accomplissement des missions relatives à l'enseignement et à la recherche, ils jouissent, conformément aux dispositions de l'article L. 952-2 du code de l'éducation, d'une pleine indépendance et d'une entière liberté d'expression, sous les réserves que leur imposent, conformément aux traditions universitaires et aux dispositions du code de l'éducation, les principes de tolérance et d'objectivité.

Les enseignants-chercheurs participent à l'élaboration, par leur recherche, et assurent la transmission, par leur enseignement, des connaissances au titre de la formation initiale et continue incluant, le cas échéant, l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. Ils assurent la direction, le conseil, le tutorat et l'orientation des étudiants et contribuent à leur insertion professionnelle. Ils organisent leurs enseignements au sein d'équipes pédagogiques dans tous les cursus universitaires et en liaison avec les milieux professionnels. Ils établissent à cet effet une coopération avec les entreprises publiques ou privées.

Ils concourent à la formation des maîtres et à la formation tout au long de la vie.

Ils ont également pour mission le développement, l'expertise et la coordination de la recherche fondamentale, appliquée, pédagogique ou technologique ainsi que la valorisation de ses résultats. Ils participent au développement scientifique et technologique en liaison avec les grands organismes de recherche et avec les secteurs sociaux et économiques concernés. Ils contribuent à la coopération entre la recherche universitaire, la recherche industrielle et l'ensemble des secteurs de production.

Ils participent aux jurys d'examen et de concours.

Ils contribuent au dialogue entre sciences et sociétés, notamment par la diffusion de la culture et de l'information scientifique et technique. Ils peuvent concourir à la conservation et l'enrichissement des collections et archives confiées aux établissements et peuvent être chargés d'activités documentaires.

Ils contribuent au sein de la communauté scientifique et culturelle internationale à la transmission des connaissances et à la formation à la recherche et par la recherche. Ils contribuent également au progrès de la recherche internationale. Ils peuvent se voir confier des missions de coopération internationale.

Ils concourent à la vie collective des établissements et participent aux conseils et instances prévus par le code de l'éducation et le code de la recherche ou par les statuts des établissements.

CONSIGNES À RESPECTER POUR LA CONSTITUTION DE VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE

Pièces à fournir obligatoirement, à l'exclusion de toute autre pièce (arrêtés du 13 février 2015)

Pour tous (concours de maître de conférences ou de professeur des universités) :

- déclaration de candidature datée et signée, imprimée depuis GALAXIE
- pièce d'identité recto/verso avec photographie
- diplôme : doctorat, HDR, ou équivalent
- rapport de soutenance du diplôme obtenu

Pour les concours de maître de conférences :

- curriculum vitae donnant une présentation analytique des travaux, ouvrages, articles, réalisations et activités en mentionnant les travaux qui seront adressés en cas de convocation à l'audition

Pièces complémentaires dans le cas d'une candidature au titre :

de la mutation : attestation de l'établissement d'origine permettant d'établir la qualité de professeur des universités ou maître de conférences, et l'exercice de fonctions en position d'activité depuis trois ans au moins à la date de clôture des candidatures ou l'accord du chef d'établissement prévu à l'article 51 du décret du 6 juin 1984 susvisé dans le cas où cette condition de durée des fonctions n'est pas remplie

du détachement : attestation délivrée par l'administration, l'organisme ou l'établissement public dont relève le candidat permettant d'établir son appartenance à l'une des catégories visées à l'art 40-2 ou à l'art 58-1 du décret n° 84-431 du 6 juin 1984 et sa qualité de titulaire dans son corps ou cadre d'emploi d'origine depuis trois ans au moins à la date de clôture du dépôt des inscriptions

du recrutement étranger : enseignant-chercheur exerçant une fonction d'un niveau équivalent à celui de l'emploi à pourvoir, dans un Etat autre que la France, et dispensé de l'inscription sur la liste de qualification : attestation récente délivrée par l'employeur actuel mentionnant le corps d'appartenance, la durée et le niveau des fonctions exercées

Si rapprochement de conjoint : attestation de la résidence professionnelle et de l'activité professionnelle principale du conjoint, du pacsé ou du concubin ; pour les professions libérales, attestation d'inscription auprès de l'URSSAF ou justification d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers, avec :

- si vous êtes mariés : une copie du livret de famille - si vous êtes pacsés : une attestation du tribunal d'instance établissant l'engagement dans les liens d'un pacte civil de solidarité, accompagné, le cas échéant, de l'acte de naissance du ou des enfants ou du certificat de grossesse

- si vous êtes concubins : une photocopie de l'acte de naissance du ou des enfants ou des pages du livret de famille de parents naturels permettant d'établir la filiation, ou du certificat de grossesse et de l'acte de reconnaissance anticipée de l'enfant par les deux parents.

Si Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi (BOE) : document justifiant de votre qualité de BOE en cours de validité au moment de la demande et de la date d'effet de la mutation.

☞ Les documents administratifs en langue étrangère doivent être traduits en français

L'université de Bordeaux Montaigne ne possède pas d'application de dématérialisation des dossiers.

Le dossier devra être transmis, par voie postale, en 3 exemplaires ; un dossier pour le président, un dossier pour le rapporteur 1 dans une enveloppe A4, un dossier pour le rapporteur 2 dans une enveloppe A4 ; Le tout dans une grande enveloppe (merci de ne pas plier les dossiers) à l'adresse suivante :

UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE
DRH – Pôle enseignants
Porte ADM012 - Stéphanie FONTANEAU
Domaine universitaire
33607 PESSAC CEDEX

☞ Au dos de l'enveloppe de votre envoi, merci de noter : votre nom, adresse et intitulé exact de l'emploi

☞ Une enveloppe affranchie au tarif en vigueur et libellée à votre nom et adresse est demandée pour l'envoi de l'accusé de réception de votre dossier.

Date limite de l'envoi des dossiers (cachet de la poste faisant foi) : le 29 mars 2018 minuit